

Type: **1** **Savanes de la plaine du Grand Matoury**

n° régional: 00170004
n° national: 030030032

Résumé des modifications proposées

Création Désinscription Type Dénomination Contour Compléments d'informations

Descriptif des modifications:

Cette ZNIEFF de type I permet de porter à connaissance ces savanes situées au pied du mont Grand Matoury. Ces savanes sèches présentent une biodiversité riche au sein de laquelle on peut compter des espèces patrimoniales floristiques: une espèce de Drosera, Raddiella vanessiae, des orchidées, etc.

Sources cartographiques:

La cartographie a été réalisée sur la base de la cartographie de l'occupation des sols 2008 (ONF) et la photo-interprétation de la BD Ortho (IGN).

Se reporter aux pages suivantes de l'atlas cartographique :

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 7
Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 8
Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 10
Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 14

Localisation

Relations type I/II

2 - Mont Grand Matoury et Petit Cayenne

Superficie

68,75 ha

Communes

Matoury

Altitude(s)

De 1m à 22m

Commentaire général

La ZNIEFF des "Savanes de la plaine du Grand Matoury" (type I) fait partie de la grande ZNIEFF de type II "Mont Grand Matoury et Petit Cayenne".

Cette ZNIEFF couvre un chapelet de savanes sèches et humides localisées au pied du Mont Grand Matoury. Ces savanes incluses justifient leur inscription en ZNIEFF par la présence d'une herpétofaune, d'une avifaune et d'une flore remarquables.

Concernant la flore, peu d'inventaires sont réalisés pour le moment sur ces savanes. Aux côtés des orchidées terrestres du genre Habenaria et des plantes carnivores du genre Drosera, il faut remarquer la présence d'une Poacée extrêmement rare : Raddiella vanessiae. Cette plante minuscule proche des bambous, très récemment décrite, n'est à ce jour mondialement connue que de quelques savanes de la région de Cayenne.

Le cortège avifaunistique se démarque par la présence de deux passereaux devenus très rares aux abords des agglomérations : le Sporophile curio (Oryzoborus angolensis) et le Tangara à galons rouges (Tachyphonus phoenicius). Les secteurs humides de la savane hébergent également les deux râles peu communs de ce milieu herbacé que sont le Râle ocellé (Micropygia schomburgkii) et le Râle à bec peint (Neocrex erythrops). Enfin l'herpétofaune emblématique des savanes est présente comme Anolis auratus, Mabuya bistriata ou encore la rainette Hypsiboas raniceps ainsi que la Tortue charbonnière (Chelonoidis carbonaria).

Ces savanes bénéficient d'un statut de protection fort puisqu'elles font partie intégrante de la Réserve Naturelle du Mont Grand Matoury.

Bilan des connaissances

Mammifères: Nul	Reptiles: Faible	Ptéridophytes: Nul	Champignons: Nul
Oiseaux: Faible	Insectes: Nul	Bryophytes: Nul	Algues: Nul
Amphibiens: Faible	Phanérogames: Faible	Lichens: Nul	Habitats: Faible
Poissons: Nul			

Critères de délimitation

La délimitation est basée sur les critères suivants :

- Formations végétales, étages de végétation
- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

La ZNIEFF est décomposée en 4 entités distinctes:

Au nord, une entité de savanes sèches est localisée au sud-est du lieu-dit la Fontaine. Faisant environ 14ha, elle est comprise entre les points A, B et C.

Au centre, trois petites savanes sont assemblées dans un zonage d'environ 7.5 ha entre les points D, E et F. Cette entité recoupe la crique Bernard et les corridors forestiers qui les séparent sont inclus.

Au sud-est, une troisième entité au lieu-dit les Deux Rives est bornée par les points G, H, I et J.

Au sud-ouest, une quatrième entité recoupe la crique Tompic et inclue une portion d'un de ses affluents. D'une surface d'environ 36 ha, cette savane est comprise entre les points K, L, M et N.

Coordonnées des points mentionnés (WGS84, UTM 22 nord):

Première entité: A (347264m; 537259m) - B (347765m; 537264m) - C (347526m; 536864m)

Deuxième entité: D (347900m; 536406m) - E (348148m; 536319m) - F (348021m; 536011m)

Troisième entité: G (348301m; 535815m) - H (348839m; 535933m) - I (349154m; 535776m) - J (348858m; 535658m)

Quatrième entité: K (347474m; 535480m) - L (348211m; 535203m) - M (348550m; 534733m) - N (347436m; 535288m)

Compléments descriptifs

Typologie des milieux

Forêts denses sempervirentes humides de basse altitude de Guyane < 500 m

Lisières de forêts de basse altitude

Savanes arbustives à *Byrsonima crassifolia*, *Curatella americana*, *Rhynchospora barbata*

Savanes herbacées et pelouses mésophiles et méso-hygrophiles

Savanes sur sols hydromorphes

Statuts de propriété

Domaine communal

Domaine de l'état

Propriété privée (personne physique)

Facteurs d'évolution

Pratiques liées aux loisirs

Chasse (possible)

Géomorphologie

Plaine, bassin

Mesures de protection

Protections réglementaires nationales

Forêt domaniale

Réserve naturelle nationale

Arrêté Préfectoral de Biotope

Critères d'intérêt

Autres intérêts de la zone

Paysager

Intérêts patrimoniaux

Floristique

Oiseaux

Ecologique

Faunistique

Reptiles

Amphibiens

Sources de données

Collection: Base de données Alapi (GEPOG / Deville T.)

Informateur: Réserve Naturelle du Mont Grand Matoury

Listes d'espèces au 23/12/2014

==> Nombre espèces déterminantes: 9

Animalia/Amphibia

Hypsiboas raniceps

Animalia/Aves

Micropygia schomburgkii

Neocrex erythrops

Oryzoborus angolensis

Tachyphonus phoenicius

Animalia/Reptilia

Chelonoidis carbonaria

Norops auratus

Varzea bistrata

Plantae/Monocotyledones

Raddiella vanessiae

==> Nombre espèces non déterminantes: 10

Animalia/Aves

Amazilia fimbriata

Amazilia leucogaster

Anthracothorax nigricollis

Campylopterus largipennis

Chlorestes notatus

Glaucis hirsuta

Hylocharis cyanus

Hylocharis sapphirina

Phaethornis superciliosus

Thalurania furcata